

Sécurité au travail : dégradation très inquiétante

Le week-end de la Pentecôte a été le théâtre d'un accident qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Les fours du bâtiment 25 se sont retrouvés sans eau de refroidissement. Heureusement, aucun traitement thermique haute température (THT) n'était en cours, car le rétablissement de l'eau a été plus que laborieux (circuit de secours non opérationnel, vannes de secours bloquées ou non raccordées, etc.).

**Jusqu'à quand
cette situation
va-t-elle durer ?
Jusqu'à l'accident
gravissime ?
Il sera trop tard !**

A cet accident se sont ajoutés récemment la chute d'un chargement au bâtiment 25, l'endommagement d'un propulseur 512 chargé lors d'une maintenance au CAEPE. Courant 2007, toujours au CAEPE, en zone pyrotechnique, c'était une maquette qui chutait et endommageait gravement

la remorque Nicolas (voir le courrier de SUD adressé à l'époque au PDG Engerand).

Ces événements ont un point commun. Ils se sont déroulés dans 2 des secteurs les plus exposés à des risques majeurs : la zone pyro du CAEPE et la zone des fours du bâtiment 25. Quant aux causes de ces accidents on pourrait les percevoir comme étant différentes. Mais si l'on creuse un peu on arrive globalement à un constat convergent : manque d'effectifs et/ou manque de personnel formé, pression sur les délais, problèmes organisationnels.

Les instances représentatives du personnel (CHSCT en tête mais également CE et DP) **doivent adopter une attitude adaptée à la gravité de la situation** qui ne fait qu'empirer depuis plusieurs années. Même si la tâche est difficile nous essayons de convaincre les autres organisations syndicales. Jusqu'à présent SUD n'a pas été suivi. On nous a souvent objecté que nous étions trop pessimiste, trop alarmiste. Mais face à la situation actuelle, malheureusement les faits nous donnent raison.

SUD est convaincu qu'il faut traiter les problèmes avant qu'ils n'arrivent plutôt qu'agir après l'accident. Or cela peut nécessiter de s'opposer fermement à la Direction . . . quitte à avoir des relations tumultueuses.

Mais quelle est la priorité ?

La santé et la sécurité des salariés ou ne pas contrarier les plans de la Direction ?

La pyramide de Bird, bien connue des services hygiène et sécurité et du CHSCT, est en train de s'étoffer plus que dangereusement. La semaine dernière, le CHSCT du Haillan a élu un (une) Secrétaire en remplacement de Philippe Mann (CGT) démissionnaire de ce poste.

SUD espère que, sous ce nouveau mandat, l'orientation du CHSCT du Haillan sera la santé et la sécurité des salariés plutôt qu'une attitude consensuelle et co-gestionnaire avec la Direction.

La situation actuelle démontre qu'il faut agir autrement et de toute urgence.

La sécurité est la priorité n°1 de l'entreprise. Alors il faut passer des paroles aux actes !
4 ans plus tard, la Direction n'a rien infléchi dans sa politique et les accidents se multiplient.
SUD a tiré le signal d'alarme depuis longtemps.
Faut-il encore que l'on veuille l'entendre même si ça dérange.

Courrier Sud remis au PDG mardi 29 mai 2007
Accident au BB8 du CAEPE

Monsieur Engerand,

A la demande de tous les élus du CE, la Direction a présenté, lors du CE extraordinaire du vendredi 25 mai 2007, les premières conclusions de l'enquête sur l'accident survenu au CAEPE le 5 avril 2007 lors d'une opération de responsabilité SPS et réalisée par des opérateurs SPS.

Cet accident en zone pyrotechnique, dans un bâtiment qui de plus était « actif pyro », aurait pu avoir des effets catastrophiques pouvant aller jusqu'à la perte de vies humaines.

Cet accident intervient comme le révélateur des conséquences de la politique générale menée par votre prédécesseur dont l'un des objectifs majeurs a été de réduire les effectifs en prenant des risques inacceptables au détriment de la santé et la sécurité des salariés.

Le coup est passé très près, trop près pour que notre organisation syndicale ne vous interpelle pas.

Nous avons attendu la tenue du CE extraordinaire avant de nous adresser à vous. Cependant, très tôt nous avons disposé d'informations particulièrement préoccupantes et aujourd'hui validées officiellement.

Sans nécessairement attendre les conclusions finales de l'enquête, nous savons déjà que **les causes principales se trouvent dans le manque de personnel et la dégradation des conditions de travail.**

- 3 opérateurs demandés sur l'Instruction de travail (IT) mais opération réalisée à 2. La priorité donnée à la tenue du planning au détriment des règles de fonctionnement et de sécurité est inacceptable d'autant plus dans une zone pyrotechnique.
- Instructions de travail extrêmement succinctes. Faire travailler les salariés (dont certains en CDD, détachement ou intérim), avec un turn-over fort, sur un nouveau programme avec des IT vieilles de 20 ans et de plus quasiment vides de contenu montre les impasses à hauts risques qui ont été décidées par la Direction. Les salariés ne font qu'appliquer les décisions. Pour ceux qui ont conscience d'un danger, certains n'osent pas utiliser un droit de retrait de peur d'éventuelles représailles hiérarchiques, même s'ils peuvent mettre en péril leur personne ou des collègues.
- Absence de contrôles. Quand le travail est terminé, il faut aussi contrôler qu'il a été bien fait. Mais là encore la Direction a préféré réduire les effectifs des contrôleurs, supprimer l'autonomie de la Qualité dans les UPA (Unités de Production Autonomes). Ces mêmes UPA fonctionnent sur le principe fournisseur/client et les objectifs qui sont assignés à chacune d'elles amènent un climat de hautes tensions conduisant quelquefois à de dangereuses dérives en tous genres.

Globalement, la charge de travail est trop importante en comparaison de l'effectif en place.

Notre organisation syndicale revendique depuis longtemps de l'emploi en CDI et a dénoncé l'utilisation négative du projet Horizon 2007. De même la logique de Faire ou Acheter n'a qu'un seul vrai objectif qui s'appelle « baisse de l'effectif de SPS ».

Cette course effrénée vers un objectif de 1000 salariés à SPS doit être impérativement stoppée et la tendance doit s'inverser nettement. SPS et Safran peuvent soutenir cette nouvelle alternative.

Sauf aléas majeur, dans les dix à quinze années à venir, le chiffre d'affaire de SPS sera représenté à 75% par les activités de propulsion à poudre. Or dans ce domaine, nos principaux clients sont Ariespace avec Ariane5 et la DGA avec le M51. Ariane5 et le M51 doivent être considérés comme des marchés « non concurrentiels » au sens où ils participent à l'indépendance de l'Europe et de la France. Dans ce cas la notion de rentabilité passe au second plan d'autant plus que les financements de ces programmes (M51 et Ariane5) proviennent directement de l'état français. Peu d'entreprises ont une vision aussi nette à moyen terme. **Quand SPS remonte à Safran 15 M€ de bénéfices (issus très majoritairement des deniers publics), elle pourrait en utiliser tout ou partie en faveur de l'emploi. C'est la seule méthode efficace pour permettre aux salariés de travailler dans des conditions satisfaisantes et d'éviter des accidents graves. La santé et la sécurité des salariés passent avant le portefeuille des actionnaires.**

De plus nous savons aussi que de tels accidents induisent des conséquences négatives sur les objectifs de l'entreprise, ternissent son image et font douter nos clients, voire perdre leur confiance.

Le centre du Haillan comporte de très nombreuses installations à risques forts (bât25, bât70, UPE, UMT, etc.). Nous avons alerté de nombreuses fois la Direction quant aux mauvaises décisions prises sur les diminutions d'effectifs, l'accroissement de la charge de travail avec le cumul de tâches, les adaptations d'horaires, etc. **Tous ces éléments convergent et tendent à accroître considérablement la probabilité de survenue d'accidents majeurs.**

Lors du CE extraordinaire, vos représentants n'ont pas présenté la position de la Direction alors que l'accident du BB8 au CAEPE s'est produit depuis plus d'un mois et demi.

En conséquence, nous vous demandons, sous quinzaine, de nous tenir informé de vos conclusions et de détailler le plan d'actions que vous allez mettre en œuvre afin d'éviter de tels accidents et d'assurer la sécurité et la santé au travail des salariés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.